MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT
****

SECRETARIAT GENERAL
****

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
****

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice
****

Classement de référence dans le SH des fournitures médicales liées au Covid 19
2ème édition
Préparé conjointement avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
Cette édition remplace la précédente édition de cette liste
NB : cette liste est fournie à titre indicatif uniquement. Elle ne couvre qu'un nombre limité d'articles. Elle n'a pas de caratère légal.

Section I. Trousses d'essai du COVID-19/ Instruments et appareils pour tests de diagnostic		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Trousses d'essai du COVID-19	Réactifs de diagnostic fondés sur la réaction en chaîne par polymérase pour test d'amplification des acides nucléiques	3822.00.00.00
Trousses d'essai du COVID-19	Réactifs de diagnostic fondés sur des réactions immunologiques	3002.15.00.00
Instruments et appareils pour tests de diagnostic du COVID-19	Instruments utilisés dans des laboratoires cliniques pour diagnostic in vitro	9027.80.00.00
Assortiment constitué par un écouvillon et un milieu de transport viral	Flacon contenant un milieu de culture pour l'entretien d'un échantillon de virus et un coton-tige pour prélever un échantillon, conditionnés ensemble	3821.00.00.00

Section II. Vêtements de protection et articles similaires (Pour les articles de protection jetables qui ne sont pas destinés à être portés (par exemple, draps, alèses), voir la « Section VI. Autres matériels de consommation médicale »)	
Produit	**Classement SH 2017**
Protection du visage et des yeux	
Masques en papier/cellulose	4818.50.00.00
Masque de protection en matière textile ***sans*** *organe filtrant remplaçable ni parties mécaniques*, y compris les masques chirurgicaux et les masques de protection jetables en textiles non tissés. Ceci comprend les masques dénommés masques respiratoires filtrants N95.	6307.90.00.00
Masques à gaz ***avec*** *parties mécaniques ou organes filtrants remplaçables* destinés à la protection contre des agents biologiques. Comprend également ces mêmes masques intégrant une protection oculaire ou des écrans faciaux.	9020.00.00.00
Lunettes protectrices	9004.90.10.00
Ecrans faciaux en matières plastiques (couvrant davantage que la zone oculaire)	3926.20.00.00
Gants	
Gants en matières plastiques	3926.20.00.00
Gants chirurgicaux en caoutchouc	4015.11.00.00
Autres gants en caoutchouc	4015.19.00.00
Gants en bonneterie, imprégnés ou recouverts de matières plastiques ou de caoutchouc	6116.10.00.00
Gants en matières textiles, autres que ceux en bonneterie	6216.00.00.00
Autres	
Filets à cheveux jetables	6505.00.10.00
Vêtements de protection unisexe constitués par des feuilles de matières plastiques, des matières plastiques renforcées à l'aide de textiles ou des matières plastiques combinées à du textile servant de support	3926.20.00.00
Vêtements de protection unisexe constitués par des feuilles de caoutchouc, du caoutchouc renforcé à l'aide de textiles ou du caoutchouc combiné à du textile servant de support	4015.90.00.00
Vêtements et accessoires du vêtement **en papier** ou **en cellulose**, tels que les blouses d'hôpital jetables en papier, les couvre-chaussures en papier, etc. Ces produits sont couverts pour autant qu'ils soient en papier, en pâte à papier, en ouate de cellulose ou en nappes de fibres de cellulose. Veuillez vérifier avec l'administration des douanes du pays d'importation s'il ne s'agit pas simplement de papier ou de cellulose, car ils pourraient être classés ailleurs.	4818.50.00.00

Section II. Vêtements de protection et articles similaires (suite)	
Produit	**Classement SH 2017**
Vêtements de protection à usage médical/chirurgical **en feutres ou non tissés, qu'ils soient ou non imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés** (tissus des n°s 56.02 ou 56.03). Sont également compris les vêtements non tissés.	6210.10.00.00
Vêtements de protection unisexe à usage médical/chirurgical, en tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou stratifiés avec de la matière plastique	6210.50.00.00
Vêtements de protection unisexe en tissus caoutchoutés	6210.50.00.00

Section III. Désinfectants et articles pour la stérilisation (Pour les savons, voir la « Section VI. Autres matériels de consommation médicale »)		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Solution d'alcool	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % ou plus	2207.10.10.00
Solution d'alcool	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 75 %	2208.90.00.00
Désinfectant pour les mains	Liquide ou gel généralement utilisé pour éliminer les agents infectieux sur les mains, à base d'alcool	3808.94.10.00
Autres préparations désinfectantes	Présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail, telles que les lingettes imprégnées d'alcool ou d'autres désinfectants	3808.94.90.00
Stérilisateurs médicaux, chirurgicaux ou de laboratoire, y compris les autoclaves	Fonctionnant à la vapeur ou à l'eau bouillante	8419.20.00.00
Peroxyde d'hydrogène **en vrac**	H_2O_2 en vrac, même solidifié avec de l'urée	2847.00.00.00
Peroxyde d'hydrogène **présenté en tant que médicament**	H_2O_2 présenté en vue d'usages prophylactiques en médecine, y compris en tant qu'antiseptique pour la peau. Il ne relève de cette sous-position qu'à la condition d'être présenté sous forme de doses ou dans des formes et emballages pour la vente au détail (même directement à des hôpitaux) pour cette utilisation.	3004.90.90.00
Peroxyde d'hydrogène **présenté sous forme de préparations désinfectantes pour le nettoyage des surfaces**	H_2O_2 présenté sous forme de solutions nettoyantes pour surfaces ou instruments et appareils	3808.94.10.00 3808.94.90.00

Section III. Désinfectants et articles pour la stérilisation (suite) (Pour les savons, voir la « Section VI. Autres matériels de consommation médicale »)		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Autres désinfectants chimiques	Présentés dans des formes ou emballages pour la vente au détail en tant que désinfectants ou préparations désinfectantes, contenant de l'alcool, une solution de chlorure de benzalkonium ou des peroxyacides, ou d'autres désinfectants Ce groupe comprend le dichloroisocyanurate de sodium (NaDCC) et l'hypochlorite de calcium (65-70 % de chlore actif) lorsqu'ils sont conditionnés avec une cuillère doseuse dans les formes généralement vendues aux hôpitaux et similaires. (Le NaDCC en vrac se classe dans le n° 2933.69. L'hypochlorite de calcium en vrac se classe dans le n° 2828.10)	3808.94.10.00 3808.94.90.00

Section IV. Appareils d'oxygénothérapie et oxymètres de pouls		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Respirateurs artificiels (appareils de respiration artificielle)	Assurent une ventilation mécanique en déplaçant l'air respirable dans et hors des poumons. Ce groupe comprend à la fois : • les **respirateurs** et • les **ballons de ventilation autogonflables compressibles** qui sont généralement fournis avec une valve et un masque (également dénommés ballons autoremplisseurs à valve unidirectionnelle (BAVU)).	9019.20.00.00
Appareils d'oxygénation par membrane extra-corporelle (ECMO)	Fournissent une assistance cardiaque et respiratoire prolongée en extrayant du sang du corps du patient pour en éliminer artificiellement le dioxyde de carbone et oxygéner les globules rouges	
Appareils de ventilation à pression positive continue (CPAP)	Appareils de ventilation à pression positive, qui appliquent une pression d'air modérée de manière continue, pour garder les voies respiratoires ouvertes en permanence chez les personnes qui sont capables de respirer spontanément par elles-mêmes, mais qui ont besoin d'aide pour garder leurs voies respiratoires dégagées	
Appareils de ventilation à pression positive à deux niveaux (BiPap ou BPap)	Semblables aux appareils CPAP, sauf que l'air sous pression est délivré à deux niveaux alternés avec une pression respiratoire positive à l'inspiration (IPAP) plus élevée et une pression respiratoire positive à l'expiration (EPAP) plus faible.	
Concentrateurs d'oxygène (Voir la « Section VIII. Autres » pour les unités génératrices d'oxygène et la « Section VI. Autres matériels de consommation médicale » pour l'oxygène)	Dispositifs conçus pour concentrer l'oxygène de l'air ambiant et délivrer de l'oxygène concentré, généralement via une canule nasale (ou une sonde), à un patient nécessitant une oxygénothérapie. **Ils diffèrent des unités génératrices d'oxygène en ce qu'ils fournissent de l'oxygène directement aux patients en fonction de leurs besoins spécifiques.**	

Section IV. Appareils d'oxygénothérapie et oxymètres de pouls (suite)		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Humidificateurs d'oxygène pour oxygénothérapie	Dispositifs médicaux qui peuvent être intégrés dans des systèmes de distribution d'oxygène pour humidifier l'oxygène supplémentaire lorsqu'il est délivré à des débits supérieurs à la norme, ou lorsque la méthode de distribution d'oxygène évite le nez (par exemple, par le biais de cathéters nasopharyngés)	9019.20.00.00
Dispositifs d'alimentation en oxygène destinés à fournir de l'oxygène de l'appareil au patient	• **Masques à oxygène**; • **Masques Venturi;** • **Tentes à oxygènes**; • **Cloches à oxygène**; et • Dispositifs d'alimentation en oxygène analogues	9019.20.00.00
	Sondes nasales (canules nasales) : les canules nasales sont constituées de tubes en plastique qui se terminent par deux sondes effilées courtes qui sont placées dans les narines pour fournir de l'oxygène.	9018.39.00.00
	Cathéter nasal : tube mince et flexible qui est passé dans le nez et dont l'extrémité se place dans la cavité nasale pour fournir de l'oxygène.	9018.39.00.00
Débitmètre d'oxygène 0-15 L/min à tube de Thorpe	Le débitmètre à tube de Thorpe est composé d'orifices d'entrée et de sortie, d'un régulateur, d'une valve et d'un tube de mesure effilé transparent. Il peut être connecté à diverses sources de gaz médicaux, telles que le système centralisé, les bouteilles, les concentrateurs ou les compresseurs. Versions de débitmètre standard (absolu, non compensé) et à compensation de pression, adaptées à des plages de débit spécifiques.	9026.80.00.00
Répartiteurs de débit	Dispositif destiné à distribuer de l'oxygène médical à partir d'une seule source vers plusieurs sorties indépendantes	9019.20.00.00
Oxymètres de pouls	Appareils destinés à mesurer la saturation en oxygène de l'hémoglobine dans le sang artériel (SpO2). Ils utilisent le principe de l'absorption différentielle de la lumière pour déterminer la SpO2 lorsque le capteur (également appelé sonde) est appliqué sur une zone du corps (par exemple, un doigt, un orteil ou un lobe d'oreille).	9018.19.00.00

Section V. Autres appareils et dispositifs médicaux		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Scanners de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information	Utilisent une machine à rayons X rotative pour imager de fines tranches du corps afin de diagnostiquer des maladies telles que la pneumonie.	9022.12.00.00
Appareils à ultrasons	Les appareils à ultrasons portatifs sont généralement importés avec leurs propres chariot et accessoires.	9018.12.00.00
Electrocardiographes	Les électrocardiographes portatifs sont généralement présentés avec divers accessoires.	9018.11.00.00
Dispositifs de surveillance des patients à paramètres multiples	Stations de surveillance utilisées pour la surveillance continue de multiples signes vitaux	9018.19.00.00
Laryngoscopes		9018.19.00.00 9018.90.00.00
Détecteur colorimétrique de CO_2 en fin d'expiration	Tailles compatibles avec une sonde endotrachéale pour enfant et adulte. A usage unique.	9027.80.00.00
Thermomètres à infrarouge		9025.19.00.00
Stéthoscopes		9018.90.00.00
Pinces Magill	Pinces coudées utilisées pour guider une sonde trachéale dans le larynx ou une sonde nasogastrique dans l'œsophage sous vision directe	9018.90.00.00
Kits d'intubation	Kits d'intubation réutilisables	9018.90.00.00
Pompe à perfusion, avec ou sans accessoires		8413.19.00.00 9018.90.00.00
Compte-gouttes électronique, pour solutions intraveineuses	Compte les gouttes et calcule le débit en temps réel	9028.20.00.00
Pompes d'aspiration médicales	Utilisées pour nettoyer les voies respiratoires des sécrétions corporelles	9018.90.00.00

Section IV. Appareils d'oxygénothérapie et oxymètres de pouls (suite)			
Produit	**Renseignements complémentaires**		**Classement SH 2017**
Perceuses médicales pour accès vasculaire	Peuvent être présentées avec des accessoires		9018.90.00.00
Bassins réniformes	Bassins peu profonds en forme de rein, en acier inoxydable, utilisés pour la collecte des déjections corporelles et à d'autres fins sanitaires	Autres articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier, y compris les parties émaillées.	7324.90.10.00
		Autres articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier, y compris les parties galvanisées.	7324.90.20.00
		Autres	7324.90.90.00

Section VI. Autres matériels de consommation médicale		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Oxygène médical * (*Certains pays peuvent exiger que les bouteilles soient déclarées séparément ainsi que l'oxygène - vérifiez auprès de l'administration des douanes concernée en cas de doute)	L'oxygène médical contient au moins 82 % d'oxygène pur, est exempt de toute contamination et est généré par un compresseur sans huile. Cette sous-position comprend aussi bien l'oxygène comprimé fourni en bouteilles que l'oxygène liquide.	2804.40.00.00
Ouates, gazes, bandes, cotons-tiges et articles analogues	Imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou présentés dans des formes ou emballages pour la vente au détail à des fins médicales	3005.90.00.00
Sparadrap	Auto-adhésif, hypoallergénique	3005.10.00.00
Sparadrap transparent		3005.10.00.00
Savon	Sous forme liquide ou en poudre	3401.20.00.00
	En barres ou pains	3401.11.10.00
Seringues, avec ou sans aiguilles		9018.31.00.00
Aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures		9018.32.00.00
Aiguilles (à l'exception des aiguilles tubulaires en métal et des aiguilles à sutures), cathéters, canules et instruments similaires	Ce groupe comprend notamment : • les sondes endotrachéales (cathéters), avec ou sans ballonnets; • les canules nasopharyngées (cathéters); et • les canules oropharyngées (cathéters). Les introducteurs de sondes endotrachéales (bougies ou stylets) sont également classés ici en vertu de la Note 2 du Chapitre 90.	9018.39.00.00
Kits d'intubation	Kits d'intubation jetables à usage unique	9018.90.00.00
Kit de cricothyroïdotomie d'urgence jetable	Kit permettant d'effectuer une incision ou une ponction d'urgence à travers la peau et la membrane cricothyroïdienne pour établir une voie respiratoire ouverte dans certaines situations mettant la vie en danger	90.18 (la sous-position dépendra du contenu du kit)
Sacs poubelle en matières plastiques pour déchets dangereux	Sacs poubelle pour déchets dangereux, portant l'inscription « Bio Hazard », en polypropylène autoclavable, d'une épaisseur de 50 ou 70 microns	3923.29.00.00

Section VI. Autres matériels de consommation médicale		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Poches à urine	Poches en plastique destinées à recueillir l'urine, avec robinet de sortie et clapet anti-retour	3926.90.99.00
Draps en papier		4818.90.00.00
Gel conducteur destiné à être utilisé lors d'un ECG ou d'un examen par ultrasons	Utilisé entre le corps et l'ECG ou les instruments à ultrasons pour réduire l'impédance du corps	3006.70.00.00
Gel lubrifiant	Lubrifiant pour procédures médicales	3006.70.00.00

Section VII. Véhicules		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Fauteuils roulants	Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion	8713.10.00.00 8713.90.00.00
Voitures chirurgicales	Voitures chirurgicales comportant salles d'opérations, équipement d'anesthésie et autres appareillages chirurgicaux	8705.90.00.00
Camions radiologiques	Camions radiologiques comportant salle d'examen, laboratoire de développement et appareillage complet de radiologie	8705.90.00.00

Section VIII. Autres		
Produit	**Renseignements complémentaires**	**Classement SH 2017**
Mobilier médical ou chirurgical	Ce groupe comprend les tables d'opération, les tables d'examen, les lits à mécanisme pour usages cliniques, les tables des types spéciaux pour instruments, fournitures médico-chirurgicales ou matériel d'anesthésie, et leurs parties.	9402.90.00.00
Unité génératrice d'oxygène à adsorption par inversion de pression (PSA) destinée à un système central d'alimentation en oxygène de qualité médicale	Source centrale, sur site et de grandes dimensions, d'oxygène de qualité médicale qui est acheminé directement aux unités terminales dans les zones accueillant des patients ou est utilisé pour remplir des bouteilles. Les unités adsorbent l'azote de l'air ambiant et filtrent les contaminants pour fournir un apport d'oxygène pouvant être utilisé dans divers appareils d'oxygénothérapie. Elles ne remplissent pas en soi une fonction de dispositif thérapeutique, mais créent simplement un approvisionnement en oxygène destiné à être utilisé dans des dispositifs thérapeutiques.	8421.39.90.00
Bouteilles de gaz médicaux vides, portatives, pour oxygène, équipées d'une valve et d'un régulateur de pression et de débit	En acier ou en alliage d'acier	7311.00.00.00
	En aluminium	7613.00.00.00